

EPOXY ART FLOOR

Grand'Route 550 B7 — Parc d'affaires Tilia — 1428 Braine-l'Alleud
+32 489 56 59 02 | info@epoxyartfloor.be | epoxyartfloor.be

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — FORMATIONS

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des inscriptions aux formations organisées par Epoxy Art Floor (Epoxy Art Floor SRL), dont le siège social est établi à Grand'Route 550 B7, Parc d'affaires Tilia, 1428 Braine-l'Alleud, Belgique.

Les formations proposées par Epoxy Art Floor sont les suivantes :

- Formation Époxy Décorative (2 jours — 650 € HTVA)
- Formation Moquette de Pierre (2 jours — 890 € HTVA)
- Formation Bois & Résine Époxy (2 jours — 990 € HTVA)

Toute inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV. Ces CGV prévalent sur tout autre document, sauf accord écrit préalable d'Epoxy Art Floor.

Article 2 — Inscription et confirmation

L'inscription à une formation s'effectue en ligne via le formulaire disponible sur le site epoxyartfloor.be, ou par tout autre moyen convenu avec Epoxy Art Floor.

L'inscription n'est définitivement confirmée qu'après réception du paiement intégral du montant de la formation, conformément à l'article 3 ci-dessous. Aucune place ne peut être réservée sans paiement complet.

Une confirmation d'inscription est envoyée par email quelques jours avant la date de formation. Cette confirmation précise la date, le lieu et les modalités pratiques de la formation.

Article 3 — Tarifs et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués hors TVA (HTVA) sur le site epoxyartfloor.be.

Le paiement intégral est exigé au moment de l'inscription, selon les modalités suivantes :

- Virement bancaire sur le compte communiqué lors de l'inscription
- Paiement en ligne via le formulaire sécurisé disponible sur le site

Aucune inscription ne sera traitée ni aucune place ne sera retenue sans réception préalable du paiement complet.

Article 4 — Politique d'annulation et de report par le participant

Compte tenu de la nature pratique des formations (matériaux réservés, formateur mobilisé, places limitées), Epoxy Art Floor applique la politique d'annulation suivante :

4.1 — Absence de remboursement

Toute inscription étant ferme et définitive dès confirmation du paiement, aucun remboursement ne sera accordé, en cas d'annulation par le participant à moins de 14 jours.

4.2 — Report de date

En cas d'impossibilité de participer à la date initialement réservée, le participant peut demander le report de son inscription vers une autre session disponible, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- La demande de report doit être adressée par email à info@epoxyartfloor.be
- Un seul report est autorisé par inscription
- Le report doit s'effectuer vers une session organisée dans les 12 mois suivant la date d'inscription initiale
- Passé ce délai, le droit à la formation est définitivement perdu, sans remboursement

Le report est accordé sous réserve des disponibilités. Epoxy Art Floor ne garantit pas la disponibilité d'une place sur la session demandée.

Article 5 — Annulation ou report par Epoxy Art Floor

Epoxy Art Floor se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation, notamment en cas de nombre insuffisant de participants, d'absence du formateur pour raison de force majeure, ou de toute circonstance indépendante de sa volonté.

5.1 — Information du participant

En cas d'annulation ou de report d'une session à l'initiative d'Epoxy Art Floor, les participants inscrits seront informés dans les meilleurs délais par email ou téléphone.

5.2 — Modalités en cas de report par Epoxy Art Floor

En cas de report d'une session à l'initiative d'Epoxy Art Floor, le participant sera proposé de :

- Reporter son inscription vers la prochaine session disponible de la même formation
- Reporter son inscription vers toute autre session de formation au catalogue d'Epoxy Art Floor

Aucun remboursement ne sera accordé dans ce cas. Le participant conserve l'intégralité de son droit à la formation et peut le faire valoir sur toute session ultérieure, dans un délai maximum de 24 mois à compter de la date de la session initialement annulée.

Epoxy Art Floor ne pourra être tenu responsable d'aucun frais annexe engagé par le participant (transport, hébergement, perte de revenus, etc.) en cas d'annulation ou de report.

Article 6 — Contenu et déroulement des formations

Chaque formation se déroule en présentiel dans les locaux d'Epoxy Art Floor, situés: Grand'Route 550 B7, Parc d'affaires Tilia, 1428 Braine-l'Alleud.

Sont inclus dans le tarif de la formation :

- Les matériaux nécessaires aux exercices pratiques
- Le repas du midi pour chaque journée de formation
- Les supports pédagogiques remis en atelier

Ne sont pas inclus dans le tarif :

- Les frais de transport et de déplacement du participant
- Les frais d'hébergement éventuels
- Tout matériel ou équipement que le participant souhaiterait acquérir pour son usage personnel

Epoxy Art Floor se réserve le droit d'adapter le programme pédagogique en cours de formation en fonction du niveau et des besoins des participants, sans que cela ne constitue une modification substantielle de la prestation.

Article 7 — Responsabilité du participant

Le participant s'engage à se présenter à l'atelier à l'heure indiquée dans la confirmation d'inscription, en tenue adaptée aux travaux pratiques (vêtements de travail recommandés).

Le participant est responsable de ses actes et du respect du matériel mis à disposition. Tout dommage causé intentionnellement ou par négligence grave pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Epoxy Art Floor décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des locaux ou résultant du non-respect des consignes de sécurité communiquées par le formateur.

Article 8 — Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports, techniques, méthodes et contenus pédagogiques transmis lors des formations sont la propriété exclusive d'Epoxy Art Floor. Ils sont mis à disposition des participants à des fins strictement personnelles et professionnelles.

Toute reproduction, diffusion, revente ou exploitation commerciale des contenus de formation sans autorisation écrite préalable d'Epoxy Art Floor est strictement interdite.

Article 9 — Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées lors de l'inscription (nom, prénom, email, téléphone) sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion administrative de la formation et de la relation commerciale avec le participant.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — UE 2016/679), le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en contactant info@epoxyartfloor.be.

Article 10 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours judiciaire.

À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles (Brabant Wallon), Belgique.

Epoxy Art Floor — CGV Formations — Version juin 2026

epoxyartfloor.be | info@epoxyartfloor.be | +32 489 56 59 02